

Expression libre des groupes politiques du Conseil Municipal

Villiers-le-Bel pour tous

Les associations, symboles de la richesse de la vie sportive, culturelle et sociale beauvillésoise

Samedi 4 septembre, l'espace Marcel-Pagnol accueillait plus de 80 associations pour le traditionnel forum des associations de rentrée. Après de nombreux mois d'activité réduite voire totalement interrompue en raison des confinements et des restrictions sanitaires, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que les bénévoles associatifs ont accueilli plusieurs milliers de Beauvillésoises et Beauvillésois venus renouveler leur adhésion ou plus simplement se renseigner sur les nombreuses activités proposées.

Ce samedi 4 septembre, les associations beauvillésoises ont montré leur dynamisme et toute la richesse de la vie sportive, culturelle et sociale de notre ville.

Ce dynamisme, les élus de la majorité municipale le soutient et l'encourage. Ainsi, outre la mise à disposition gratuite des locaux communaux, la Ville accompagne les associations au quotidien. Un service d'aide administrative, juridique et technique est spécialement dédié aux associations.

Par ailleurs, la Ville soutient financièrement les associations. Ainsi, en cette année 2021, c'est plus de 400 000€ de subventions de fonctionnement qui ont été attribués à plus de 80 associations beauvillésoises. Et pour celles qui ont rencontré des difficultés en raison de la crise sanitaire en 2020, c'est un fonds de soutien de 80 000€ supplémentaires qui a été voté par le Conseil municipal.

Enfin, les associations sont bien plus que des partenaires aux yeux de la Ville et de ses élus. Elles sont de véritables actrices des politiques publiques que développent les services municipaux. À leur côté, les associations interviennent dans nos politiques éducatives (cité éducative, contrat local d'accompagnement scolaire), au cœur même de la programmation culturelle de la Ville, ou encore en participant activement aux activités d'été qui se déploient en juillet et août dans tous nos quartiers.

Symbole de la richesse et de la capacité d'initiative des Beauvillésois, les associations ont retrouvé tout leur dynamisme, après une période difficile. Le forum des associations fut un moment de belles retrouvailles et les sourires restent à l'esprit de toutes et tous.

**Pour les élus du groupe « Villiers-le-Bel pour tous »,
Marine Maceira,
Conseillère municipale déléguée à la vie associative et à la
citoyenneté.**

Ma voix, ma Ville

La propreté... c'est le ramassage des poubelles,

C'est par un arrêté du 24 novembre 1883 que le Préfet de la Seine, M. Eugène Poubelle impose la collecte des déchets à la commune de Paris. Il impose en 1884, l'obligation d'avoir deux récipients de bois garni de fer-blanc avec un couvercle pour procéder au tri des déchets.

Pourquoi ce clin d'œil temporel et historique à M. Poubelle ? Parce que le sujet de cet article est et sera une préoccupation essentielle dans les semaines à venir. Son nom est identifié à un récipient que nous connaissons tous ?

À savoir, la Poubelle ? Tout simplement, parce que depuis le 1^{er} juin 2021, le Sigidurs a décidé avec l'accord de la majorité municipale de faire UN SEUL PASSAGE de ramassage des ordures ménagères AU LIEU DES DEUX que nous avons jusqu'à maintenant. C'est INACCEPTABLE.

Le Sigidurs est le syndicat mixte de gestion des déchets. Il exerce une mission de service public. Le changement de fréquence (nombre de ramassages) de collecte concerne les communes d'Arnouville, Bonneuil en France, Gonesse, Sarcelles et Villiers-Le-Bel.

Les raisons évoquées sont l'amélioration du ramassage des déchets et maîtriser les coûts de traitement.

Nous avons évoqué dans la tribune de Mars 2021 intitulé « La propreté... c'est le laxisme », la politique de gestion de la propreté sur la ville : la présence de rats, l'insalubrité dans les lieux publics etc... C'est INACCEPTABLE.

Pensent-ils régler (le Sigidurs et M. Marsac) la question de la Propreté en supprimant un jour de collecte ? Ont-ils pensé aux conséquences de l'accumulation des déchets dans les poubelles ou à côté pendant une semaine ? Ont-ils intégré les risques liés aux animaux errants et nuisibles comme les rats qui font déjà partis de notre quotidien ? Et les odeurs, surtout en période de forte chaleur comme actuellement ?

À Villiers-le-Bel, nous ne pouvons être surpris par une telle décision. Le conseil Municipal du vendredi 21 mai 2021 a entériné le refus de l'installation de point de collecte des bouteilles en plastique à destination des habitants.

Pensez-vous que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dite TEOM, sera divisé par 2 ? À quand la taxe au kilogramme sur les ordures ménagères ?

Nous refusons de payer toujours plus à Villiers-Le-Bel pour un service divisé par 2 ! Nous demandons le maintien des 2 jours de ramassage des poubelles d'ordures ménagères classiques.

Nous continuerons à nous battre pour le bien-être des Beauvillésoises et Beauvillésois. Comme l'a écrit Fleurette LEVESQUE : « La vie est un éternel recommencement, seul l'acceptation de la défaite signifie la fin de tout. Tant et aussi longtemps que l'on sait recommencer, rien n'est totalement perdu ».

Il n'y a eu aucune concertation avec les habitants des secteurs concernés pour une question pourtant essentielle à notre vie quotidienne.

Les élus du groupe Ma Voix Ma Ville au conseil municipal de Villiers-le-Bel n'ont jamais été informés de ce changement. Nous sommes mis devant le FAIT ACCOMPLI.

asso.mvmv@gmail.com

Pour le groupe Ma Voix Ma Ville